



VENDREDI 15 OCTOBRE 2010

TRANCHE MATINALE



Bulletins de 6h-7h : Caroline Marie

FM 89

HA

Les titres de la matinée : (cf. presse écrite)

- Politique. Marie-Luce Penchard revient présenter les « grandes lignes » de la future loi électorale.
- Réforme électorale. Les petits partis politiques seront reçus par le Dircab adjoint de Marie-Luce Penchard.
- Circulation. Rétention et suspension du permis en vigueur, dès le 1^{er} décembre.
- Pajara. Des habitants du quartier Tiamao dénoncent des terrassements sauvages.
- Arue. IRD : séminaire de formation en ethnobotanique, aujourd'hui et demain.
- « Midi Mag » : magazine spécial consacré à la X^{ème} édition du Salon du livre.
- Va'a. Page spéciale Molokai Hoe dimanche soir dans Tu'aro Sport.
- L'actualité nationale et internationale.

POLITIQUE. MARIE-LUCE PENCHARD REVIENT PRESENTER LES « GRANDES LIGNES » DE LA FUTURE LOI ELECTORALE.

C. Marie : L'avion d'ATN s'est posé à 22h à Papeete hier soir. Marie-Luce Penchard a été accueillie sur le tarmac par le Pdt Gaston Tong Sang, le sénateur Gaston Flosse, le député Bruno Sandras, ainsi que plusieurs ministres et représentants de l'assemblée. Manquait donc à l'appel : Oscar Temaru, Richard Tuhejava et Michel Buillard. La ministre de l'Outre-mer est restée peu de temps avec les journalistes. Elle n'a rien voulu dire quant au prêt demandé par le Pdt à l'AFD, on ne sait donc toujours pas si l'Agence française de développement est d'accord ou non pour prêter au Pays 5 milliards Fcfp. On peut toutefois penser qu'en acceptant, comme c'est le cas, les préconisations du rapport Bolliet, Gaston Tong Sang devrait obtenir ce qu'il souhaite ; c'est, en effet, la condition principale de ce prêt. Marie-Luce Penchard s'est, en revanche, entretenue sur la réforme de la loi électorale, l'un des principaux dossiers qu'elle aura à traiter pendant cette visite de 3 jours. C'est la 3^{ème} réforme du mode de scrutin en 6 ans. Et son message est clair : les consultations ont eu lieu, il resterait donc à annoncer la couleur aux élus.

Marie-Luce Penchard, ministre de l'Outre-mer : *« C'est parce que l'Etat n'abandonnera pas la Polynésie que l'Etat a voulu faire cette réforme électorale pour tenter de garantir la stabilité, pour apporter les réponses que les polynésiens ont besoin, parce qu'ils ont besoin de cette stabilité pour faire en sorte que leurs problèmes soient réglés. »*

Je pense notamment dans le domaine du logement, je pense notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé. Alors, j'aurai l'occasion, demain, de rencontrer les élus et tous les responsables politiques pour présenter les grands contours de cette loi. J'ai beaucoup écouté, j'ai beaucoup dialogué, il y a une mission qui est venue ici en Polynésie, la mission Barthélémy, j'ai organisé des consultations à Paris il y a 3 semaines. Je crois que maintenant il est temps de décider, il est temps de décider pour la Polynésie parce que les polynésiens attendent et c'est dans l'intérêt du Pays. »

C. Marie : Gaston Flosse a immédiatement réagi aux propos de la ministre car pour lui il manquerait l'essentiel, à savoir le soutien financier de la France.

Gaston Flosse, sénateur de la PF : *« J'ai été agréablement touché par les déclarations du ministre qui nous a dit que la France était un partenaire loyal ; c'est vrai, un partenaire honnête, un partenaire solidaire. Là, pour ce qualificatif de solidaire, j'ai quelques doutes là-dessus surtout après les décisions qui ont été prises ou qui vont être prises concernant un certain nombre de conventions qui ont été supprimés. Et surtout, ce qui est capital pour le développement de notre Pays, la défiscalisation en faveur des investissements. »*

C. Marie : Je vous rappelle, en effet, que les acteurs économiques du secteur photovoltaïque ont appris qu'à compter du 29 septembre 2010 la défiscalisation, qui leur a été accordée, allait être annulée par l'Etat dans le cadre de son projet de loi de finance pour 2011. Ils craignent que cette décision sonne la fin de la filière et la perte d'au moins 200 emplois sur le territoire. Ne pouvant pas rencontrer la ministre, les membres du SPER ont remis un courrier au parlementaire ; un courrier qui devrait être transmis à Marie-Luce Penchard dès ce matin. La ministre doit, en effet, prendre son petit-déjeuner avec les sénateurs et députés du Pays. Elle rencontrera par la suite les membres des 17 partis qui ont ou qui ont eu un représentant à l'APF. Cet après-midi, elle aura une réunion avec le SPC, un RDV avec Oscar Temaru, le Pdt de l'APF. Et ce soir, Marie-Luce Penchard sera l'invitée du journal de Télé Polynésie.

REFORME ELECTORALE. LES PETITS PARTIS POLITIQUES SERONT RECUS PAR LE DIRCAB ADJOINT DE MARIE-LUCE PENCHARD.

C. Marie : Les petits partis auront, eux aussi, leur quart d'heure d'entretien en fin d'après-midi avec le Dircab adjoint de la ministre, comme c'est le cas du Raromatai Faahotu Ia Raromatai de Gaston Tetuanui. Son objectif : l'indépendance pour la Polynésie et pour les ISLV, le statut de peuple autochtone et le retour de la royauté. En quoi ce nouveau système pourrait garantir le développement économique du Pays ?

Gaston Tetuanui, leader du mouvement « Raromatai Faahotu Ia Raromatai » : *« La mise en de ces 2 systèmes va permettre une vraie décentralisation économique, administrative et aussi politique, pour que chaque archipel, qu'elle soit des Marquises, des Tuamotu, des Australes et des IDV, puissent ensemble développer, par la mise en place des pôles économiques, par exemple un aéroport international à Bora Bora, un port international aux ISLV, pour que cette population, qui se vide de plus en plus de nos îles, ne vienne pas grossir encore les lotissements sociaux qu'on est en train de construire à Tahiti. Parce que, tout le sait qu'une ville c'est comme une lanterne, ça attire du monde. Et le pouvoir centralisateur aujourd'hui, qui est mis en place par nos élus actuels, fait que il y a pas cette volonté de décentralisation et tout le monopole économique, il est dans ce port et sur cet aéroport de Tahiti. »*

C. Marie : Autre petit parti convié, Porinetia Ora. Son leader, Teiva Manutahi, souhaite profiter de cette rencontre pour parler de ses préoccupations concernant le mode électoral. Il compte bien également sensibiliser son interlocuteur à l'intransigeance et au manque de scrupule des grands partis vis-à-vis des plus modestes.

Teiva Manutahi, Pdt du Porinetia Ora : *« J'avais souhaité, avec les partis autonomistes, que l'on puisse défendre ensemble, d'une seule et même voix, le seuil d'exclusion à 5% ; ça n'est pas le cas aujourd'hui. Quelle est la force politique qui peut rassembler plus de 12% des suffrages ? C-à-d, quel est le parti, seul aux élections, qui pourrait faire plus de 12.000 voix au 1^{er} tour ? A un moment donné, il faut être raisonnable et sérieux, et c'est la raison pour laquelle j'avais alerté l'ensemble de la classe politique ; ils n'y ont pas répondu. Au contraire, nous sommes malheureusement dans une politique de l'autruche et c'est ce que je déplore. Mais je compte bien le re-défendre et le redire. »*

C. Marie : Une marche populaire est organisée par Porinetia Ora ce samedi. Départ depuis le stade Willy Bambridge à 9h.

CIRCULATION. RETENTION ET SUSPENSION DU PERMIS EN VIGUEUR, DES LE 1^{ER} DECEMBRE.

Philippe Plantard, substitut du procureur de la RF : *« A partir du 1^{er} décembre 2010, tout conducteur, qui sera contrôlé sous l'empire d'un état alcoolique, se verra retirer son permis de conduire par l'administration immédiatement. En fonction du degré d'imprégnation alcoolique de la personne, son permis peut être retiré pour un ou plusieurs mois. Cette suspension administrative provisoire du permis de conduire se déduira de la suspension judiciaire à laquelle il sera ensuite condamné par la justice. »*

G. Tautu : Suspension administrative, ça veut dire quoi ?

Philippe Plantard : *« C'est la suspension qui est prise immédiatement sur le bord de la route lorsque la personne est contrôlée par les services de police ou de gendarmerie. Le Pdt de la PF, (?) de la DTT, est avisé et va prendre, dans les 3 jours suivant le contrôle, un arrêté suspendant le droit de conduire de la personne. Cette personne fera ensuite l'objet de convocation devant la justice, cette personne sera ensuite condamnée. A partir du moment où il lui est notifié l'arrêté de suspension provisoire, l'individu sera totalement privé du droit de conduire. »*

PAPARA. DES HABITANTS DU QUARTIER TIAMAO DENONCENT DES TERRASSEMENTS SAUVAGES.

Albert Hirihihi, un habitant du quartier Tiamao : *« Depuis l'année dernière jusqu'au mois de juillet de cette année, (?) on a vu un terrassement sauvage. Il y a des troncs d'arbres laissés au bord de la rivière. Et puis, ils ont remblayé un grand terrassement pour les camions de 12 roues. Nous, on a subi des dégâts, vraiment des dégâts, parce que tous les troncs d'arbres qu'on a laissés au bord de la rivière ou dans la vallée (?) tout à tatahi, à Tiamao, coincés là en dessous le pont. En ce moment, la rivière, ça déborde. C'est pour ça, dans notre quartier il y a 30 maisons en tout, il y a 4 on a vraiment subi des dégâts. »*

G. Tautu : Et est-ce que les travaux ont été arrêtés depuis ?

Albert Hirihihi : *« A partir du mois de juillet les travaux ont été arrêtés. On a demandé aussi à l'urbanisme : est-ce que la société et le propriétaire du terrain, il y a une demande à l'urbanisme ? Il y a aucune autorisation. »*

G. Tautu : Une plainte a été déposée ?

Albert Hirihihi : *« (Inaudible)... juste après cette (?), au tribunal pour faire payer le propriétaire et l'entreprise. Parce que, il y a vraiment un dégât important ; il faut qu'ils paient. »*

G. Tautu : En détail, combien de mètres carrés ont été terrassés ?

Albert Hirihihi : *« Alors là, peut-être 10.000 m² ou plus. Parce que ce qu'il a fait c'est vraiment sauvage. (Inaudible)... du n'importe quoi pour avoir leur pognon ! »*

RADIO

TE REO O TEFANA

Bulletin de 6h : Micaël

FM 92.8

TF

Les titres de la matinée : (cf. presse écrite)

- Politique. Marie-Luce Penchard revient présenter les « grandes lignes » de la future loi électorale.
- Cour d'appel. Obstacle aux magistrats : Gaston Flosse fait appel de sa condamnation à 1.5 million Fcfp d'amende.
- Circulation. Rétenion et suspension du permis en vigueur, dès le 1^{er} décembre.
- Teahupoo. 38 kilos d'herbe saisis par la douane : le producteur/vendeur surfait sur le mode *paka*.
- Tubuai en flamme. Déjà 900 hectares partis en fumée sur plusieurs kilomètres de front.
- Arue-Mahina. Enfouissement de la ligne de 90.000 volts sur la côte est.

POLITIQUE. MARIE-LUCE PENCHARD REVIENT PRESENTER LES « GRANDES LIGNES » DE LA FUTURE LOI ELECTORALE.

Marie-Luce Penchard, ministre de l'Outre-mer : *« Tout d'abord, je voudrais dire que j'ai conscience de venir en PF à un moment important pour ce territoire, parce que, vous le savez, la PF connaît des changements de Gvt successifs qui sont à l'origine de son instabilité politique. Et moi, je voudrais m'adresser ce soir aux polynésiens et aux polynésiennes pour leur dire que l'Etat est un partenaire loyal qui respecte le principe d'autonomie, mais que l'Etat est aussi un partenaire solidaire et que l'Etat n'abandonnera pas la Polynésie. Et c'est parce que l'Etat n'abandonnera pas la Polynésie que l'Etat a voulu faire cette réforme électorale pour tenter de garantir la stabilité, pour apporter les réponses que les polynésiens ont besoin, parce qu'ils ont besoin de cette stabilité pour faire en sorte que leurs problèmes soient réglés. Je pense notamment dans le domaine du logement, je pense notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé. Alors, j'aurai l'occasion, demain, de rencontrer les élus et tous les responsables politiques pour présenter les grands contours de cette loi. J'ai beaucoup écouté, j'ai beaucoup dialogué. Il y a une mission qui est venue ici en PF, la mission Barthélémy, j'ai organisé des consultations à Paris il y a trois semaines. Je crois que maintenant il est temps de décider. Il est temps de décider pour la Polynésie parce que les polynésiens attendent et c'est dans l'intérêt du Pays. Bonsoir. »*

Gaston Flosse, sénateur de la PF : *« Ben, j'ai été agréablement touché par les déclarations du ministre qui nous a dit que la France était un partenaire loyal ; c'est vrai, un partenaire honnête, un partenaire solidaire. Là, pour ce qualificatif de solidaire, j'ai quelques doutes là-dessus surtout après les décisions qui ont été prises ou qui vont être prises concernant un certain nombre de conventions qui ont été supprimées. Et surtout, ce qui est capital pour le développement de notre Pays : la défiscalisation en faveur des investissements.*

Et puis également, je viens, c'est vrai, avec la loi statutaire pour répondre aux vœux des élus de ce Pays. Alors merci infiniment. Nous étions pratiquement, tous les élus, le Pdt Tong Sang, les députés Buillard, Sandras, moi-même accompagné par Edouard Fritch et René Temeharo. Nous avons soumis un projet commun au ministre et si comme elle dit ce soir : je vais répondre aux vœux des élus, et bien là également je la remercie par avance mais nous verrons demain si les déclarations de ce soir correspondent aux réalités de projets que, sûrement, elle nous soumettra demain. « La France n'abandonnera pas la Polynésie » elle a répété à plusieurs reprises. Merci, merci la France, c'est ce que nous demandons. Mais enfin, si elle était un peu plus solidaire peut-être que ce serait un signe plus tangible de ce maintien de la PF dans la République. Mais enfin, nous sommes contents d'accueillir madame la ministre et nous espérons donc que le travail sera fructueux, ira dans le bon sens, dans les intérêts du Pays. »

CIRCULATION. RETENTION ET SUSPENSION DU PERMIS EN VIGUEUR, DES LE 1^{ER} DECEMBRE.

Philippe Plantard, substitut du procureur de la RF : *« A partir du 1^{er} décembre 2010, les conducteurs qui seront contrôlés sous l'empire d'un état alcoolique, avec un taux supérieur à 0,40 mg/l d'air expiré, pourront se voir, se verront même retirer leur permis de conduire pour une durée d'un ou plusieurs mois. Cette durée est en fonction de l'imprégnation alcoolique qui sera mesurée par les gendarmes. »*

Jenny Hunter : Dans quelle mesure ce permis sera retiré justement ? C'est une peine administrative ?

Philippe Plantard : *« Alors, il s'agit d'un retrait immédiat qui doit intervenir dans les trois jours, enfin qui interviendra immédiatement dès le moment du contrôle. La personne se verra notifié, dans les trois jours du contrôle, un arrêté du Gvt, un arrêté du Pdt de la PF qui lui indiquera la durée de la suspension. Par la suite, cette personne donc sera convoquée par la justice pour être, cette fois-ci, sanctionnée et condamnée, mais la durée de la suspension administrative du permis de conduire s'imputera sur la durée de la peine judiciaire de suspension. »*

Jenny Hunter : Donc que l'on soit d'accord, ce ne sont pas les peines qui se chevauchent mais bien des peines qui sont cumulées ?

Philippe Plantard : *« Ce ne sont pas des peines qui se cumulent. La durée de la suspension administrative sera déduite de la suspension judiciaire à savoir par exemple, si la personne est condamnée à trois mois, si la personne fait l'objet d'une mesure de trois mois de suspension du permis de conduire administrative et de six mois de suspension judiciaire, elle ne fera pas trois mois plus six mois, mais seulement six mois, la durée de suspension judiciaire. »*

Jenny Hunter : Concrètement, que va apporter cette nouvelle mesure ?

Philippe Plantard : *« Concrètement, elle n'aboutit pas à un alourdissement des sanctions qui sont prévues déjà par les textes. Elle aboutie, en revanche, à une plus grande rapidité de la sanction dans la mesure où actuellement plusieurs semaines voire plusieurs mois peuvent s'écouler avant que le permis soit matériellement retiré. Et on constate, malheureusement, que certaines personnes en retirent un sentiment d'impunité et sont contrôlées parfois à quelques semaines d'intervalle, deux fois sous l'emprise d'un état alcoolique. Grâce à cette mesure, nous fondons des espoirs pour faire en sorte que ces personnes-là soient dissuadées, une fois que leur permis ait été retiré, de conduire à nouveau sous l'emprise d'un état alcoolique. »*

Jenny Hunter : Un dernier mot, est-ce qu'on a des chiffres justement sur la rétention de permis actuellement ou sur le nombre de permis qui sont retirés par an ?

Philippe Plantard : *« Alors, chaque année, la justice prononce autour de 1600 condamnations pour des conduites en état alcoolique délictuel, c'est-à-dire pour lesquels une peine d'emprisonnement est encourue, c'est-à-dire quand tu es en état d'alcoolique avec un taux supérieur à 0,40mg/l d'air respiré. Sur ces 1600 condamnations, les permis, lorsque la personne est titulaire du permis, est systématiquement suspendue. Mais dans beaucoup de cas, le permis est annulé car en cas de récidive, la loi prévoit que l'annulation du permis de conduire est automatique. »*

Louis Frébault, ministre des transports intérieurs : *« Il y a trop de gens qui meurent sur la route à cause de l'alcool et j'espère que avec ces mesures, surtout pour les jeunes, j'espère qu'ils vont être beaucoup plus respectueux. C'est pas normal de mourir jeune en ayant consommé de l'alcool. Il faut que les jeunes savent, si les jeunes ils boivent, il faut pas conduire. Ça c'est quelque chose... on a encore les chiffres des tués sur la route, c'est encore malheureux. Il faut qu'on protège nos jeunes, il faut qu'on arrive à les protéger malgré eux, d'où ces mesures qui sont prises. »*

Un journaliste : Vous ne craigniez pas justement qu'il y ait un revers à ces mesures, qu'il y ait beaucoup plus de jeunes qui conduisent sans permis ?

Louis Frébault : *« Non, non je pense pas parce que ça va être... ces mesures seront accompagnée (?). Comme je l'ai dit à le copain de la presse écrite, il y aura d'autres mesures qu'on verra avec le ministère de la jeunesse et tout pour voir qu'est-ce qu'on peut faire pour cette jeunesse le vendredi : est-ce que, il y a des jeunes qui sont venus me voir, est-ce qu'il ne faut pas prévoir des transports en commun à 4 heures du matin à la sortie des ces boîtes pour qu'ils puissent rentrer chez eux parce que les jeunes continuent à faire la fête. On peut les comprendre mais on va accompagner. Je pense pas... Il faut écouter les jeunes et tout, mais, surtout là-dessus, on ne lâchera pas. Boire ou conduire, ça c'est clair.*

Quand on boit, on ne conduit pas. Ça existe chez les jeunes, on le sait, il y a les capitaines de soirées, il y en a un qui reste sans boire pour prendre le volant. Les jeunes, ils connaissent, ils connaissent. »



FM 100

Bulletins de 6h30 et 7h30 : Serge Massau

TT

Les titres de la matinée : (cf. presse écrite)

- Politique. Marie-Luce Penchard revient présenter les « grandes lignes » de la future loi électorale.
- Tubuai : Situation, huit mois après le passage du cyclone Oli. (cf. 14/10 TMJ)
- Cour d'appel. Peine confirmée de 1,5 million contre Flosse.
- Communiqué. A Tia i Mua : le 'gag' Pastour.
- Teahupoo. 38 kilos d'herbe saisis par la douane : le producteur/vendeur surfait sur le mode *paka*.
- Papeete. Le « Polar » au Te Fare Tauhiti Nui : ouverture de la X^{ème} édition du Salon du livre.
- L'évènement. Papeete : 2^{ème} édition du *Mahana Pae*, place Vaiete.
- Info pratique. Air Calédonie : le vol PPT-Nouméa d'aujourd'hui est retardé à la suite de l'arrivée tardive de l'appareil.
- Le répondeur de Radio 1.

POLITIQUE. MARIE-LUCE PENCHARD REVIENT PRESENTER LES « GRANDES LIGNES » DE LA FUTURE LOI ELECTORALE.

Marie-Luce Penchard, Ministre de l'Outre-mer : *« Moi, je voudrais m'adresser ce soir aux polynésiens, et aux polynésiennes pour leur dire que l'Etat est un partenaire loyale qui respecte le principe d'Autonomie, mais que l'Etat aussi, est un partenaire solidaire, et que l'Etat n'abandonnera pas la Polynésie. Et c'est parce que l'Etat n'abandonnera pas la Polynésie, que l'Etat a voulu faire cette réforme électorale pour tenter de garantir la stabilité pour apporter les réponses que les polynésiens ont besoin, parce qu'ils ont besoin de cette stabilité pour faire en sorte que leurs problèmes soient réglés, je pense notamment dans le domaine du logement, je pense notamment dans le domaine de l'Education, et de la Santé. J'aurais l'occasion de rencontrer les élus et tous les responsables politiques pour présenter les grands contours de cette loi. J'ai beaucoup écouté, j'ai beaucoup dialogué, il y a une mission qui est venue ici en Polynésie, la mission Barthélémy, j'ai organisé des consultations à Paris, il y a 3 semaines. Je crois que maintenant, il est temps de décider il est temps de décider pour la Polynésie parce que les polynésiens et c'est dans l'intérêt du Pays. »*

Richard Tuheiava, sénateur Tavini de la PF : *« Moi ce que j'attends véritablement c'est que le débat encore une fois, institutionnel, ne soit pas limité juste à un projet de modification d'une loi électorale, mais quelque chose de beaucoup plus grand, de plus large qui engage la Polynésie sur des processus qui dépasseront juste 2015, 2016. Moi j'aimerais bien qu'on pousse les choses plus loin, qu'on traverse la ligne rouge sans s'engager mais qu'on en discute, que ce ne soit pas encore une fois interdit, je ne veux pas entendre une 2^{ème} fois parler de ligne rouge dans le cadre de ce voyage là. On est encore une fois au stade du débat d'idées. J'aimerais qu'elle montre aussi une certaine ouverture à ce niveau là. Et je crois que ce n'est pas uniquement moi. C'est tout une tranche de la représentation à l'APF, mais voilà. Une ouverture dans le débat, que ce rendez-vous institutionnel qu'elle pilote pour l'instant ne soit pas le dernier, mais simplement une transition vers quelque chose de beaucoup plus large. »*

SM : Marie-Luce Penchard devrait aller aux roulottes samedi soir. Ça sera place Vaiete pour une rencontre informelle avec les jeunes, cette roulotte a été sélectionnée par les services du Haut-commissariat et c'est la roulotte Thérèse qui devrait accueillir le ministre de l'outre-mer.

Propriétaire de la roulotte Thérèse : *« Etonné, quoi, de recevoir des gens comme ça quoi. Tellement surpris. On l'a appelé ce matin, s'il y aurait une table de 40 personnes. Toutes les tables de la roulotte seront utilisées ce soir là. Il y aura du chao men, steak frite, poisson cru, du poisson grillé. Pour tous les gens qui arrivent de l'extérieur c'est du poisson cru au lait de coco. »*

LE REPONDEUR DE RADIO 1.

Une auditrice : *« Un cou p de gueule là pour le gardien du Tribunal de Papeete. Il faut qu'il surveille un peu le parking à l'entrée du Tribunal, parce qu'il y a 2 parkings pour les handicapés, et j'ai mal au cœur que, à chaque fois que les handicapés ils viennent, ils n'ont pas leur place. Il faut dire aux gens de respecter les handicapés qui viennent au Tribunal. Aux gardiens aussi, il faut surveiller. Parce que, à chaque ils se garent à la place des handicapés. »*

Un auditeur : *« Merci à la Police Municipale là, Bac -10 là, en train de faire des contrôles de vitesse en plein dans les bouchons. Franchement trop logique. Merci. C'est sympa qu'on paie des gens comme ça très utiles. Ils pourraient quand même faire autre chose. Merci. »*

Un auditeur : *« Je voudrais réagir suite à la catastrophe évitée de justesse concernant le poids lourd qui a versé une partie de sa cargaison à Arue. Puisque certains poids lourds continuent à rouler à plus de 70 Km/h pour ne pas dire 80 Km/h dans des zones limitées à 60 ou 50 Km/h. Hier même, je viens de voir un poids lourd dépasser une voiture légère qui roulait à 60 Km/h alors que sur la voie en sens inverse, circulait un fourgon de gendarmerie. Et que faisaient les gendarmes ? Ils rigolaient. Ben, merci mon Colonel ! »*

Un auditeur : « *C'est pour les politiciens, ils ont mis en place un système de défiscalisation pour l'énergie renouvelable, et là je viens d'apprendre ce matin, qu'ils veulent encore enlever ce système ou le défiscaliser. Là, on est parti à la foire, on a vu chez (tilt) des clim' solaires, des chauffe-eau solaires, on a pris 2 à 89.000 balles, de 260 litres. Parce que c'est défiscalisé, on a pu avoir dans ces prix là. Normalement c'est dans les 300.000. Hey, les politiciens, laissez aussi le petit tahitien avoir le même confort que vous, vous qui êtes à 1 million. Ok ? »*

Un auditeur : « *Hey iaora na, c'est pour Marie-Luce : (Chant incompréhensible)... Vas-y Marie-Luce, on est derrière toi, prends ton balais niau et tu seras la ministre préférée du Fenua. Vas-y Marie-Luce, avec ton balais niau, et fais le grand ménage, dans tous les coins de la Place Tarahoi. Allez Marie-Luce, on est tous avec Toi. Ils ont en bien besoin, (?). »*